

La FNCC en région : LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

La FNCC bénéficie depuis ces dernières années de la reconnaissance des institutions nationales (Ministère de la culture et de la communication, associations d'élus généralistes, fédérations et associations professionnelles...). Elle a aussi établi un dialogue constructif entre tous ces partenaires, ce qui lui a permis de conforter son autorité. Son implantation a également progressé pour atteindre aujourd'hui les 500 collectivités territoriales adhérentes (communes, intercommunalités, départements et régions). Aussi souhaite-t-elle désormais renforcer **son influence** sur le terrain, à **proximité** des collectivités territoriales qu'elle fédère, des élus qu'elle regroupe.

Ainsi, **la FNCC met en place son réseau de « délégués régionaux »** dans le respect de son **pluralisme**. D'ores et déjà 31 délégués ont été désignés dans 19 régions.

Le réseau des délégués régionaux doit notamment travailler tout particulièrement en direction des **petites communes**, en relation avec **la commission des communes rurales** de la FNCC. Ces deux instances seront réunies régulièrement ensemble.

Le site de la FNCC : www.fncc.fr ouvre une rubrique consacrée à la vie de la Fédération en région dans son espace adhérents. Les délégués régionaux y présenteront leurs initiatives, leurs activités, leurs interrogations. Ils pourront aussi relayer les expériences, les réussites, faire état des difficultés que rencontrent les élus dans le forum mis à leur disposition. La Lettre d'Echanges, revue bimensuelle électronique relatera également les informations concernant la vie du réseau.

Les missions des délégués régionaux de la FNCC

Les délégués régionaux ont pour missions :

- Faire connaître la Fédération auprès de nouvelles collectivités territoriales
- Faire remonter l'information sur les préoccupations des adhérents de leur région.
- Aider au choix des lieux et des thèmes des sessions de formation décentralisées.
- Aider à la préparation de rencontre et/ou d'un séminaire une fois par an.
- Répondre aux demandes des élus, les aiguiller vers les bons interlocuteurs (en relation avec le secrétariat de la FNCC à Saint-Etienne).

Jean-Jacques PARIS, est le référent du réseau des délégués régionaux au sein du Bureau de la FNCC dont il est Vice-président.

Contact :

Carine FERREIRA, au secrétariat de la Fédération : 04.77.41.78.71 – contact@fncc.fr